



DELIBERATION N°006_2025

Envoyé en préfecture le 27/02/2025
 Reçu en préfecture le 27/02/2025
 Publié le 27/02/2025
 ID : 060-216003830-20250224-DELIB006_2025-DE



DEPARTEMENT
DE L'OISE
ARRONDISSEMENT
DE
BEAUVAIS
CANTON
DE
GRANDVILLIERS

Mairie de Marseille en Beauvaisis

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMUNE

Date de convocation :
19/02/2025

Date de l'affichage :
19/02/2025

En exercice : 12
Présent(s) : 9
Absent(s) : 3
Pouvoir(s) : 1

L'an Deux Mil Vingt Cinq, le Vingt Quatre du mois de février

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de réunion, sous la présidence de Madame Isabelle DUBUT, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle DUBUT, Cynthia COTELLE, Aurélie LEVÉQUE, Servane CARON et Messieurs René THIEBAUT, Gérald LAQUERRIERE, Francis DELABY, Jean-Yves DECOCK, Antonio PREVOST.

Absents : Mesdames Françoise LEMARCHAND et Martine LANGLOIS et Monsieur Thibaut HULLAERT.

Pouvoir : Martine LANGLOIS donne pouvoir à Isabelle DUBUT.

Secrétaire de Séance : Aurélie LEVÉQUE

Objet :

**AUTORISATION DES
DÉMARCHES DE DEMANDES
DE SUBVENTIONS
REHABILITATION DE LA
MAIRIE
- COMMUNE -**

Madame le Maire propose à son Conseil Municipal de réaliser des travaux liés aux économies d'énergie avec la mise en accessibilité de la mairie ainsi que la mise en conformité incendie d'une première partie de la mairie de la commune de Marseille en Beauvaisis.

Une première pré-étude a été réalisée par le bureau d'études ACI au dernier trimestre 2023 et complétée par une étude en 2025 sur cette première partie. Le projet s'inscrit dans la continuité du programme de rénovation de la mairie suite à la découverte et à la présence de la mérieure.

C'est pour ces raisons que Madame le Maire sollicite son conseil afin de poursuivre les démarches nécessaires auprès des différents organismes.

Le coût global de l'opération est estimé à **560 000,00 € HT**.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Montant subventions obtenues en 2024	Montant prévisionnel	Taux
DSIL		67 200,00 €	12,0 %
Région		30 240,00 €	5,4 %
Département		190 400,00 €	34,0 %
Fond Vert		112 000,00 €	20,0 %
SE60		48 160,00 €	8,6 %
Auto-financement			
Fonds propres		112 000,00 €	20,0%
Emprunt			
Total HT		560 000,00 €	100,0 %



DELIBERATION N°006_2025

Envoyé en préfecture le 27/02/2025

Reçu en préfecture le 27/02/2025

Publié le 27/02/2025

ID : 060-216003830-20250224-DELIB006_2025-DE



L'échéancier prévisionnel de réalisation de ce projet est le suivant :

Date de lancement de l'appel d'offre : octobre 2025.

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : décembre 2025.

Date prévisionnelle de fin de l'opération : novembre 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve la réalisation du projet présenté et estimé à : 560 000,00 € HT sous réserve de l'obtention des différentes subventions ;
- approuve le plan de financement prévisionnel exposé ;
- autorise Madame le Maire à solliciter et à réaliser l'ensemble des démarches dans le cadre des demandes de subventions.

ADOPTÉ : A l'unanimité des membres présents.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibéré à MARSEILLE EN BEAUVAISIS, Le 24/02/2025

La secrétaire de séance,

Aurélie LEVÊQUE

Le Maire

